

Entre devoir de mémoire et impératifs de la réconciliation: les procédures de Bibliothèque et Archives Canada sur la rédaction de titres archivistiques adaptés aux réalités culturelles autochtones

Présentation à la
Conférence du RCDR 2019 sur l'accès au savoir

Dominique Foisy-Geoffroy
Conseiller principal et chef d'équipe
Bureau du bibliothécaire et archiviste du Canada adjoint

18 octobre 2019
Ottawa, Ontario

Bibliothèque et Archives Canada



Bibliothèque et Archives
Canada

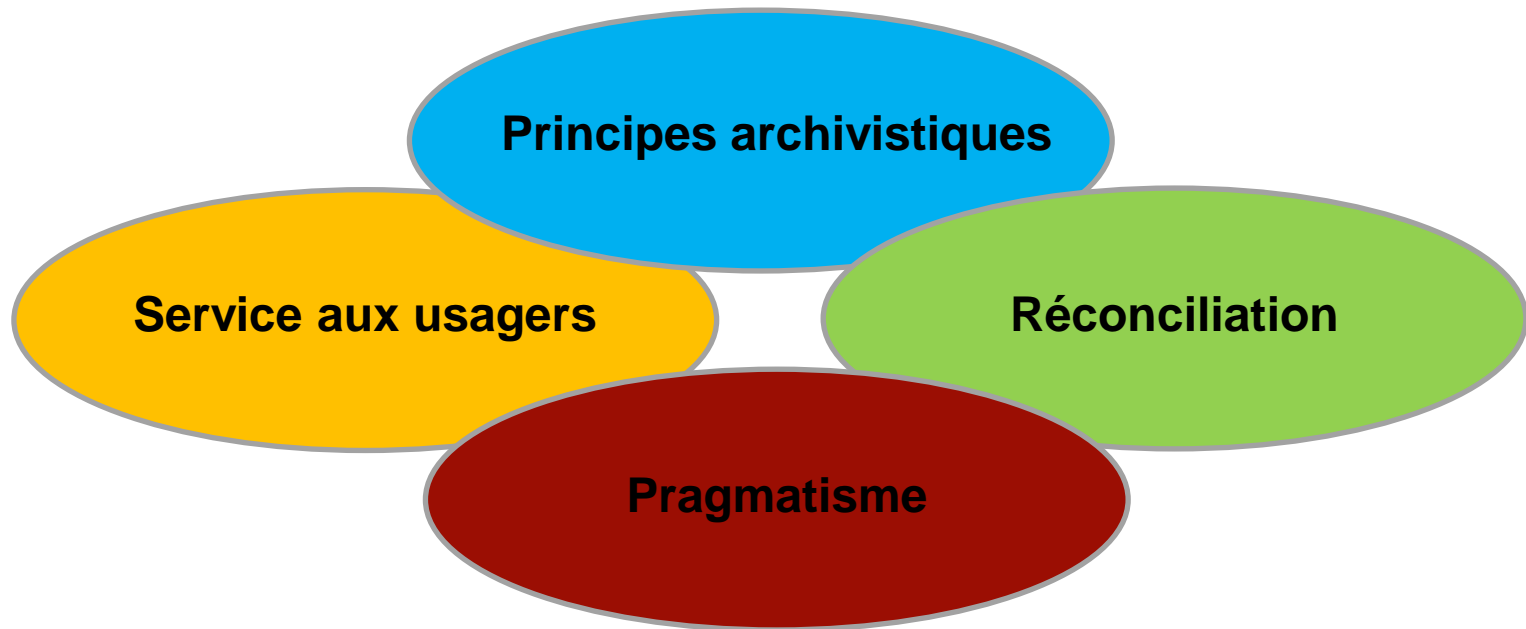
Library and Archives
Canada

Canada

Contexte

- Discussions régulières au sein des institutions responsables du patrimoine documentaire au sujet des descriptions inappropriées ou offensantes.
- Avant tout, reconnaissance et confirmation des droits humains fondamentaux des autochtones, garantis par l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.
- Au Canada, intérêt renouvelé pour le sujet concernant les autochtones à la suite du dépôt des « Appels à l'action » de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), qui confie un rôle important aux archives dans le processus de réconciliation.
- Contexte propre à BAC: besoins pressants du projet *Nous sommes là : voici nos histoires*
- À la recherche d'une solution adaptée à la situation de BAC en tant qu'institution nationale devant exercer un rôle de leadership au sein de la communauté des sciences de l'information et qui est investie d'une responsabilité particulière dans le cadre de la réconciliation en vertu des appels à l'action de la CVR.


Facteurs clefs



Solution à deux volets

- Avis publié dans l'outil de recherche dans la collection de BAC
- Procédures sur la rédaction de titres adaptés aux réalités culturelles autochtones

Avis

 Cultural Sensitivity Warning: for more information [click here](#).

Limit to

Found in:

[Archives \(1\)](#)

[Collections and Fonds \(1\)](#)

Date:

[1920-1929 \(>1\)](#)

[1920 \(>1\)](#)

[1926 \(>1\)](#)

Type of material:

[Photographs \(1\)](#)

Hierarchical level:

[Item \(1\)](#)

Online:

[Yes \(1\)](#)

Source:

[Government \(1\)](#)

All

Archives

Genealogy

Library

Co-Lab content

Showing 1 - 1 of 1 filtered results

Sort by

Relevance

1 [Eskimo type, child, half breed type, and old man, Hebron, Labrador](#)



Preview 1 image(s) of 1

Date: September, 1926

Reference: R216-1623-8-E. Volume/box number: 14945.

Photographs. [Conditions of access Open]. Government. Item.

This album page depicts six photographs of five Inuit and one NunatuKavummiut. Credit : LT Burwash / Department of Indian ...

Found in: Archives / Collections and Fonds

Context of this record 

Procédures sur les titres adaptés aux réalités culturelles

Défis

- *Procédures sur la rédaction de titres de documents d'archives adaptés aux réalités culturelles autochtones*
- Entente sur la nature problématique de certaines descriptions, sur la volonté de contribuer à la réconciliation et sur la nécessité de préserver les métadonnées originales relatives aux documents d'archives
- Défis principaux
 - Plan théorique : comment concilier les exigences de la réconciliation et les principes archivistiques?
 - Plan pratique : où cela figure-t-il parmi les priorités de l'institution dans le domaine de la description?

Procédures sur les titres adaptés aux réalités culturelles

Principes de base

- Le titre doit favoriser le repérage des documents tant par les usagers que par leurs créateurs (personnes physiques et morales ou organismes donateurs);
- Le titre doit respecter les principes énoncés dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones ainsi que les principes Joinet-Orentlicher ;
- Dans la mesure du possible et de ce qui est raisonnable, le titre doit refléter le contexte de création des documents ;
- Le titre doit refléter le contenu des documents;
- Le titre doit respecter les *Règles pour la description des documents d'archives* et bénéficier de la souplesse qu'elles offrent;
- Toute l'information utile que les bonnes pratiques archivistiques recommandent d'inclure dans un titre doit être rendue disponible dans le champ titre de Mikan.
- Cette procédure ne s'applique pas de manière systématique à l'arrière à moins que ses composantes soient identifiées dans le cadre des initiatives autochtones.

Procédures sur les titres adaptés aux réalités culturelles

Structure proposée de titre composé propre

- Si le titre officiel propre est approprié, aucune action n'est requise.
- S'il n'existe pas de titre officiel propre, l'archiviste rédige un titre composé propre approprié, selon les principes mentionnés dans la diapositive précédente.
- Si le titre officiel propre s'avère problématique, l'archiviste rédige un titre composé propre approprié, selon les principes mentionnés dans la diapositive précédente. Ce titre composé propre inclura le titre officiel propre, selon la structure suivante :
 - **Le nouveau titre approprié, entre crochets [], SUIVI du titre officiel propre.**

Procédures sur les titres adaptés aux réalités culturelles Exemples

- **Mikan 5034383 (Photographie – documents gouvernementaux)**
[Inuit girl Pitula sitting on blankets indoors. Picture taken at Lake Harbour, N.W.T. Summer 1939].
Original title: 'Pitula' a supposedly beautiful Eskimo girl, taken at Lake Harbour, N.W.T. Summer 1939
- **Mikan 825376 (Document textuel – documents gouvernementaux)**
[Athabaska Forest Reserve, Alberta - Attempted Removal of Evan Moberly and Family and other Métis Families at Grande Cache, Alberta]. Original title: Athabaska Forest Reserve, Alberta - Trespass by and Removal of Evan Moberly and Family and other Half-Breeds at Grande Cache, Alberta
- **Mikan 99467 (Document textuel – archives privées)**
[Lexique de mots et d'expressions français-cris]. Titre original: Langue sauvages pour nommer les articles selon [sic] la coutume des traiteurs
- **Mikan 2963391 (Art – archives privées)**
[Dene Dance at Old Fort Providence]. Original title: Slave Dance at Fort Providence
- **Mikan 4137275 (Document cartographique – documents gouvernementaux)**
[Plan of Anishnaabe and Métis Reserves on Rainy Lake, Nth. W. Territory]. Original title: Plan of Indian and Halfbreed Reserves on Rainy Lake, Nth. W. Territory

Mise en œuvre

- Des instruments ont été créés afin d'aider le personnel à identifier les cas où une modification à un titre pourrait être appropriée.
- La procédure ne s'applique pas aux noms officiels d'organismes, aux titres de publication et de lois, ainsi qu'aux désignations officielles inscrites dans la Loi sur les Indiens.
- Le personnel doit appliquer cette procédure avec discernement.
- Cette procédure pourrait être étendue à des cas similaires dans lesquels il serait souhaitable de modifier des titres considérés offensants ou discriminatoires. Pour le moment toutefois, elle ne s'applique qu'aux documents d'archives relatifs aux autochtones.



Période de questions



Bibliothèque et Archives Canada

www.bac-lac.gc.ca

Téléphone : 613-996-5115 ou 1-866-578-7777 | ATS : 613-992-6969 ou 1-866-299-1699

Région de la
capitale nationale

Vancouver
Colombie-Britannique

Winnipeg
Manitoba

Halifax
Nouvelle-Écosse



Bibliothèque et Archives
Canada

Library and Archives
Canada

Canada